Union Départementale des Vosges
570 Chemin du Rain des Bolés
88100 NAYEMONT LES FOSSES
03 29 55 06 15 – 06 15 33 51 27
alain.lamble@orange.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

DE L'UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE DES VOSGES

Chers adhérents (es) et ami(es), votre conseil administration et moi-même avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de l'Union Départementale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie des Vosges. Elle se tiendra cette année à Gérardmer, le **Samedi 10 mai 2025 à partir de 10 Heures,** à l'hôtel de la Jamagne, 2 Boulevard de la Jamagne, 88400 Gérardmer.

L'assemblée générale se déroulera en quatre temps :

Première partie, Salle de l'hôtel de la Jamagne

9h30 - 10 h00 :
Accueil des congressistes, café de bienvenue.
Signature de la feuille de présence et remise des bons pour pouvoir (Annexe 1).
Vérification du Quorum avec les lettres de bon pour pouvoir (Annexe 1).

10h00 à 11h00 :
 Ouverture de l'AG Ordinaire par le président départemental
 Hommage aux disparus de l'année
 Approbation du rapport moral et d'activité AGO du 25 mai 2024
 Bilan des activités 2024 par le secrétaire Dominique Rudolf
 Présentation du **rapport financier 2024** par le trésorier Antoine DESCHAMPS
 Rapport de **vérification des comptes**, exercice 2024, par André MOUGIN, soumis pour approbation
 Désignation et/ou **renouvellement**, par vote à main levée, du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2025
 Présentation des candidatures pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration (art. 7 des statuts et 6, 7 du règlement intérieur) *Les volontaires sont priés de se faire connaître par demande écrite avant le 02 mai 2025 (Annexe 2)*
 Élection des membres au conseil d'administration nouveaux et renouvelables par tiers.
Six postes sont à pourvoir

Trois membres du C.A. sont renouvelables Nathalie DESCHAMPS, Éric GERONDE et Maurice GERARD.

 Réponse aux questions, propositions, écrites des adhérents (feuille de correspondance)
 Vote des questions éventuelles et clôture de la première partie

Deuxième partie, **Assemblée Générale Extraordinaire**

11h00 à 11h15

Révision du montant des cotisations, à compter du 1er janvier 2026.

Troisième partie

11h15 à 12h00

Accueil des autorités.

 Ouverture avec remerciements adressés aux autorités présentes par le Président départemental
 Lecture du rapport moral par le Président départemental.
Intervention des autorités civiles et gendarmerie.
 Clôture de l'Assemblée Générale
 Remise médaille et insigne UNPRG

Quatrième partie

12 h00

 Vin d'honneur
 Déjeuner au restaurant La Table du Rouan.

Menu :

- ✓ Entrée : mi-cuit de truite rose en chapelure verte, crème légère « soja-gingembre »
- ✓ Plat : marmite de basse-cour en croûte feuilletée, crème de fois gras
- ✓ Dessert : tiramisu fraise-rhubarbe
- ✓ Inclus : café d'accueil, kir, ¼ de vin, eaux minérales, café

Le port des médailles militaires, décorations et insignes distinctifs UNPRG est vivement recommandé.

.

Dans l'attente du plaisir à vous accueillir, je vous assure de mes meilleurs sentiments.

Alain LAMBLÉ
Président départemental